



❖ Vous percevez l'APA

Ou

❖ Vous avez la reconnaissance d'un handicap

Ou

❖ Vous êtes en perte d'autonomie



- Votre logement n'est plus adapté

- Vous avez peur de chuter.



Mais, votre seul souhait :
Rester chez vous le plus longtemps possible

Faites réaliser des travaux pour vous simplifier la vie

L'Anah peut vous aider à les financer

(Agence nationale de l'amélioration de l'habitat)

Renseignez-vous auprès de LOGILIB, votre contact local qui vous aidera à constituer votre dossier
Renseignements gratuits et aucun frais de dossier demandé
Permanences à la salle de réunion de la Communauté de communes du canton d'Hucqueliers

- Le vendredi 29 janvier 2016 de 10h00 à 12h00
- Le vendredi 26 février 2016 de 10h00 à 12h00
- Le vendredi 25 mars 2016 de 10h00 à 12h00
- Le vendredi 29 avril 2016 de 10h00 à 12h00



* Venir avec l'avis d'imposition (le dernier) lors de la permanence



Contact : Anne Maas

06.77.70.96.01